

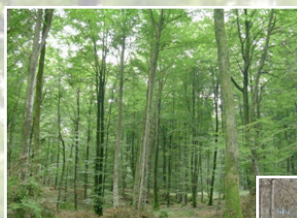
PROPRIETAIRES FORESTIERS : VOS PARTENAIRES EN NORMANDIE

**Vos interlocuteurs n°1 :
les professionnels de la
gestion forestière**

**Vos partenaires pour gérer vos parcelles
forestières, commercialiser vos bois,
vous appuyer pour vos travaux, vos suc-
cessions, vos expertises, vos ventes et
acquisitions...**

**Les coopératives forestières,
les experts forestiers,
les techniciens indépendants,
... sont à votre service.**

**NE RESTEZ PAS ISOLEES,
CONTACTEZ-LES !**



Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie

125 avenue Edmund Halley - CS 80004
76801 ST-ETIENNE-DU-ROUVRAY Cedex

Tél : 02.35.12.25.80
normandie@crpf.fr
normandie.cnpf.fr



LA COOPERATIVE FORESTIERE

Statut : Société civile de droit privé à personnel et capital variable (Capital constitué exclusivement par les sylviculteurs qui élisent un conseil d'administration de propriétaires privés).

Relation commerciale : En qualité de sociétaire, le propriétaire forestier est à la fois client des différents services de la coopérative et fournisseur pour tous les produits issus de sa forêt. Un barème des services adopté par le conseil d'administration permet d'établir en toute **équité et transparence** les devis de chaque opération commerciale (achat ou vente).

Rémunération des services :

Vente de bois : La coopérative propose la méthode de vente la plus adaptée au marché et à la nature de la coupe. Un dossier d'apport de bois est signé afin de définir avec le propriétaire le mode de vente, les conditions d'exploitation et de rémunération. Les coopératives développent la **vente de bois abattus** qui permet la rémunération à l'unité de produit et à la qualité. Elles mettent en place des **contrats d'approvisionnement** avec les industriels de la filière.

Autres services : proposés sur devis.

Spécificités des coopératives : Chargées de regrouper l'offre et la demande des propriétaires, elles sont leur organisme économique dirigé par eux-mêmes. Les producteurs regroupés en AG une fois par an, décident de l'affectation du résultat sur proposition du CA. Leur activité intègre l'ensemble des préoccupations d'un propriétaire forestier. Accès possible à la certification par la chaîne de contrôle PEFC. Dépôt de dossier de demande d'aides par les Gestionnaires Forestiers Professionnels (GFP).

L'EXPERT FORESTIER

Statut : Profession libérale avec agrément du Conseil national de l'expertise (CNEFAF).

Relation commerciale : Le client mandate l'expert pour tout ou partie des opérations qu'il souhaite lui confier. Ce mandat fixe contractuellement les conditions d'exécution de la mission.

Rémunération des services :

Vente de bois sur pied : L'expert estime le lot de bois, en fixe la valeur minimale de commercialisation avec le propriétaire, l'offre à la concurrence en « **ventes groupées** » tout en garantissant les conditions de paiement et de bonne exécution au propriétaire. Il facture généralement sa rémunération par un pourcentage sur le prix de vente du lot. Ponctuellement, selon la situation, l'expert met également en œuvre les autres types de vente.

Autres services : Ils sont rémunérés à la vacation ou au pourcentage de l'opération.

Spécificités des experts : Les experts sont regroupés dans une **structure de type ordinal** fixant des règles de **professionnalisme** et de **probité** ainsi que garantissant leur **neutralité** et leur **indépendance**. Certains experts sont des auxiliaires de justice agréés par les tribunaux pour apporter leur compétence à la résolution des conflits.

Dépôt de dossiers de demande d'aides.

Leur activité intègre l'ensemble des préoccupations d'un propriétaire forestier.

LE TECHNICIEN INDEPENDANT ET LE GFP

Statut : Travailleur indépendant (EURL ou SARL).

Relation commerciale : Devis et facturation de prestations classiques. Mandat de gestion possible.

Rémunération des services :

Vente de bois : Bord de route ou sur pied, la vente est généralement conclue entre le propriétaire et l'acheteur, par l'intermédiaire du technicien qui fait l'estimation du lot. Il assiste la vente de gré à gré, ou organise un appel d'offres restreint. Il facture sa prestation de façon forfaitaire ou en pourcentage de l'opération.

Autres services : Ils sont facturés à la prestation.

Spécificités des techniciens indépendants : Leur statut relativement libre leur permet de cumuler différents métiers, associant gestion à réalisation de travaux et commerce direct de bois.

Spécificités des Gestionnaires Forestiers Professionnels (GFP) : Ce statut est accordé aux gestionnaires satisfaisant à des conditions de qualification et d'indépendance. Les GFP ne peuvent acheter directement ou indirectement les bois issus des forêts qu'ils gèrent sous mandat de gestion.

Dépôt de dossier de demande d'aides.

Liste régionale des gestionnaires forestiers

Des services communs ou spécifiques aux différentes natures d'intervenants :

Commercialisation des bois - Rédaction de Plans Simples de Gestion - Adhésions aux Règlements Types de Gestion* - Maîtrise d'œuvre de travaux forestiers (plantations, entretiens, routes,...) - Expertise* - Achat/vente de forêts - Gestion Sylvicole - Gestion environnementale - Gestion cynégétique - Conseils techniques - Dossiers juridiques et fiscaux* - Etudes d'impact* - Etudes à caractère général*
 (*Coopératives et Experts uniquement)

**Liste non exhaustive établie par le CRPF
 sur proposition des professionnels
 (source : statistiques documents de gestion)**

Activité principale					
Activité complémentaire					
Département	14	50	61	27	76

Les Coopératives Forestières (reconnues Organisations de Producteurs)

Alliance Forêts Bois - Maison de la forêt - 62 rue T. Lautrec - CS 60844 - 27008 EVREUX Cedex Site : www.allianceforetsbois.fr	francois.heutte@alliancefb.fr	Tél. : 02 32 28 71 70					
Alliance Forêts Bois 22 rue L. Forton - 61500 SEES	thomas.manoury@alliancefb.fr	Tél. : 02 33 82 41 90					
Nord Seine Forêt Aménagement/Approvisionnement - ZA de la gare - 76750 VIEUX MANOIR Site : www.unsf.fr	contact@unsf.fr	Tél. : 02 32 80 83 30					

D'autres coopératives travaillent occasionnellement sur la région - Consultez le site : www.lescoopérativesforestieres.fr

Les Experts Forestiers ayant une activité notoire en Normandie

Monsieur Florent BIZART 48 route d'Argentan - 14700 LA HOGUETTE	florent-bizart@orange.fr	Tél. : 02 33 39 35 81					
Monsieur Marc CAPPELAERE Le Buisson de Fay - 61380 MAHERU	cappelaere.marc@wanadoo.fr	Tél. : 02 33 34 78 41					
Société forestière de la CDC - Agence du Mans 72 av. O. Messiaen - CS 35804 - 72058 LE MANS Cedex 02	agence.lemans@forestiere-cdc.fr	Tél. : 02 43 16 05 20					
Monsieur Bernard COSSON BP 60097 - 72404 LA FERTE-BERNARD Cedex	b.cosson@foret-bois.com	Tél. : 02 43 71 01 92					
Monsieur Patrick COSTAZ 8 bis rue de Châteaudun - 75009 PARIS	p.costaz@foret-bois.com	Tél. : 06 09 69 65 98					
SELVANS - François HAUET 17 rue du Port - 27400 LOUVIERS	27.normandie@selvans-arbreetforet.com	Tél. : 02 32 09 37 60					
SELVANS - Ludovic HAUCHECORNE 17 rue du Port - 27400 LOUVIERS	76.normandie@selvans-arbreetforet.com	Tél. : 02 32 09 37 65					
Monsieur Hubert FRUIT Chemin du 4ème HUSSARD - 27490 LA CROIX ST LEUFROY	hubert.fruit@gmail.com	Tél. : 02 32 67 73 98					
Conseils Expertises Gestion d'Espaces Boisés - Monsieur Maxime MINOTTE 528 rue du Petit Hamel - 76520 MESNIL-RAOUL	m.minotte@cegeb.com	Tél. : 06 11 96 94 38					

D'autres experts travaillent occasionnellement sur la région - Consultez le site : www.cnefaf.fr

Les Gestionnaires Forestiers Professionnels reconnus ayant une activité notoire en Normandie

Monsieur Xavier BRARD 13 chemin de la Bergerie - 27410 AJOU	xavier.brard828@orange.fr	Tél. : 06 82 68 56 95					
Forêt Service Gestion - Monsieur François LECOEUR Le Moulin de Bas - 61500 LA FERRIERE-BECHET	foret.f.lecoeur@orange.fr	Tél. : 06 07 23 62 15					
SARL SYLVA - Monsieur Mickaël LEFEBVRE Monsieur Thomas OLIVIERI Les Communs du Château - 76870 GAILLEFONTAINE	mickael@sylva-foret.fr thomas@sylva-foret.fr	Tél. : 06 33 45 57 10 Tél. : 06 33 45 35 49					
MANCHE BOIS SYLVICULTURE - Monsieur Vincent JOSEPH 3 Bénouville - 50810 BERIGNY	mbsforet@yahoo.fr	Tél. : 06 82 99 23 87					
Monsieur Bruno ARNOULD 14 Le Val de l'Air - 14130 ST-GATIEN-DES-BOIS	arnould.bruno2@orange.fr	Tél. : 06 07 77 98 66					
G&T FORET - Messieurs Anthony GUTH et Sébastien TARDIF 52 rue du Camp Ferme - 14700 FALAISE	a.guthgtp@gmail.com	Tél. : 07 71 60 99 41					
Monsieur Jean-Jacques LAURENT 1 Hameau du Mesnil - 76190 ALLOUVILLE BELLEFOSSE	jj.laurent-forets@orange.fr	Tél. : 06 70 42 86 72					
Monsieur Etienne DUBOYS FRESNEY 668 rue du Mesnil - 76400 SENNEVILLE-SUR-FECAMP	foret.normandie.bretagne@gmail.com	Tél. : 06 75 10 93 40					

D'autres techniciens travaillent occasionnellement sur la région - Consultez le site : www.anatef.org